

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **142 (1997)**

Heft 12

PDF erstellt am: **15.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

**Sommaire**

RMS/Décembre 1997

**Editorial**

La « RMS » aurait-elle plus d'impact à l'étranger ? 3

**Entretien**

Avec le cdt C Jean Abt 6

**Politique de sécurité**Des points de repère évidents  
Div B. Mayor 10**Armée-société**Le rôle de l'officier  
Maj M. Zufferey 16**Maintien de l'ordre**Maintien de l'ordre en France  
de 1830 à nos jours (2)  
Col H. de Weck 19**Suisse 1933-1945**De stratégie et de stratèges  
Col EMG A. Bach 25Un seul souci :  
l'indépendance du pays  
Col B. de Montmollin 27Pas besoin d'un nouveau  
révisionnisme  
Maj EMG D. Heller 29**RMS-Défense Vaud**

I-IV

**Stratégie**Les petites guerres  
Contr gén A. Collet 31**Armées étrangères**L'armée argentine aujourd'hui  
G. Rivet 35**Histoire**Il y a deux cents ans :  
la guerre du Sonderbund  
Col H. de Weck 38**Nouvelles brèves** 41**Courrier des lecteurs** 43**Revue des revues**

D. Engelberts ; F. Masson 45

# La « RMS » aurait-elle plus d'impact à l'étranger qu'en Suisse ?

Elle figure en bonne place à la salle de lecture du Cercle des armées à Paris, dans les médiathèques de l'École de guerre à Paris, de la Scuola di guerra à Rome.

Un officier, envoyé en stage en France et en Italie, a entendu à plusieurs reprises des conférenciers officiels citer la *RMS*, ce qui n'est jamais le cas en Suisse. Un de nos auteurs, qui collabore à la *RMS* depuis une bonne vingtaine d'années, n'a jamais reçu de réactions à ses articles jusqu'au jour où le rédacteur en chef de l'*Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift (ASMZ)* lui a offert deux pages.

Après la publication de cet article, il a reçu des réactions de lecteurs allemands, surtout de fonctionnaires du DMF, dont la plupart semblent ignorer le français, par conséquent l'existence de la *RMS*. Peut-être que les Romands leur semblent trop « légers » !

Quoi qu'il en soit, les annonces payantes du Département militaire se trouvent rarement dans le périodique militaire romand... Il en va de même des annonces des firmes qui travaillent avec l'état-major général et le groupement de l'armement. La plupart,

même si elles ont leur siège central en France, ne possèdent pas de films d'annonces en français ou refusent simplement d'en faire paraître en Suisse romande. En revanche, elles figurent dans les publications-maison du DMF...

Bientôt, il n'y aura pas un office du DMF qui ne publie pas son « journal d'entreprise » ; nous en comptons actuellement une bonne quinzaine ! A la différence des entreprises privées, on ne se gêne pas de financer ce genre de publications avec de la publicité. Imaginerait-on la firme ABB solliciter des annonces pour une telle publication ? Les firmes, qui livrent des biens ou des services à l'armée, osent-elles refuser de la publicité à un fonctionnaire-rédacteur qui les sollicite ? Elles espèrent signer des contrats avec le DMF ou elles sont en train de livrer du matériel ! Comment refuser à un « partenaire » qu'on espère convaincre ou avec lequel on tient à rester en bon terme les petits cadeaux qui entretiennent l'amitié ?

Se rend-on compte au DMF qu'ainsi on sape gravement les bases d'une presse militaire libre et indépendante, indispensable